



Communiqué de presse du 2 mars 2023

Le Canton de Bâle-Ville et l'Alsace renforcent leur coopération

Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace, et Beat Jans, Président du Conseil d'Etat du Canton de Bâle-Ville, ont signé aujourd'hui à Saint-Louis une déclaration d'intention en présence de Pascale Schmidiger, maire de Saint-Louis et vice-présidente de la Collectivité européenne d'Alsace. Les thématiques de la politique européenne, du climat et de l'énergie, de la santé, de l'aménagement urbain, des infrastructures, de la mobilité et du bilinguisme sont au cœur de cette démarche.

La Collectivité européenne d'Alsace et le Canton de Bâle-Ville ont bâti au cours des dernières années des relations étroites d'amitié. Avec la déclaration d'intention de ce jour, les deux présidents s'engagent à une coopération rapprochée. L'objectif principal est de valoriser et d'utiliser les possibilités de développement de l'espace commun de vie, de travail et de recherche.

« Une coopération dynamique est essentielle entre des territoires qui partagent des intérêts communs tels que les énergies renouvelables, l'environnement, la santé et les transports. Cette déclaration d'intention consolide les relations entre l'Alsace et le Canton de Bâle-Ville », affirme Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace.

« La Collectivité européenne d'Alsace est pour Bâle-Ville un partenaire important et fiable, qui contribue à améliorer les relations entre la Suisse et l'Union européenne au profit de notre espace économique commun », explique Beat Jans, Président du Conseil d'Etat du Canton de Bâle-Ville. Cette dimension est particulièrement importante pour l'espace de recherche et d'innovation que constitue le Rhin supérieur. « Avec l'Alsace, nous voulons également nous engager afin de combattre le changement climatique », dit M. Jans.

La déclaration d'intention recouvre de nombreux autres domaines de la coopération transfrontalière, dans lesquels le Canton de Bâle-Ville comme la Collectivité européenne d'Alsace souhaitent s'impliquer. L'objectif consiste notamment à élargir la coopération transfrontalière en matière de santé, le développement du réseau Infobest en tant que centre de services transfrontalier, l'intensification du travail en commun dans le cadre de l'Eurodistrict trinational de Bâle (ETB), l'utilisation de synergies dans les domaines de l'aménagement urbain, de la mobilité et des infrastructures, ainsi que le renforcement du bilinguisme et des dialectes régionaux. Une première mesure de concrétisation de la déclaration d'intention a été adoptée : une convention d'échange de fonctionnaires a été signée.

Pour plus d'informations

Collectivité européenne d'Alsace : Sylvie Mertz

Tel. : + 33 3.69.20.74.31

sylvie.mertz@alsace.eu

Département présidentiel du Canton de Bâle-Ville:

Melanie Imhof, responsable de la communication

Tel. +41 (0)76 345 15 89

Melanie.Imhof@bs.ch